

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 MAI 2013

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 30 mai, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : LANGERON Danielle, BERNARD Michel (Pouvoir à FERRARIS Pierre), COLIN Christelle (Pouvoir à GEROLT Didier). Absent : GARNIER Gérard. Secrétaire de séance : FERRAND Christophe) a pris les décisions suivantes :

FUSION AU 01.01.2014 DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DU CANTON DE MONTPONT-EN-BRESSE ET SAONE-ET-SEILLE ET COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA FUTURE COMMUNAUTE DE COMMUNES PAR ACCORD AMIABLE AU 01.01.2014.

- a décidé, par 14 voix pour et 1 abstention, de demander au Préfet de Saône-et-Loire d'accepter le projet de fusion/extension, au 1^{er} janvier 2014, des communautés de communes du canton de Montpont-en-Bresse et Saône-et-Seille, étendue aux communes de La Frette et Savigny-sur-Seille.

- a décidé, à l'unanimité, de valider la répartition et la composition du conseil communautaire de la future communauté de communes comme suit : L'Abergement de Cuisery (2 délégués), Bantanges (2 délégués), Brienne (1 délégué), La Chapelle Thècle (1 délégué), Cuisery (3 délégués), La Frette (1 délégué), La Genête (2 délégués), Huilly sur Seille (1 délégué), Jouvençon (1 délégué), Loisy (2 délégués), Ménetreuil (1 délégué), Montpont (3 délégués), Ormes (2 délégués), Rancy (2 délégués), Ratenelle (1 délégué), Romenay (3 délégués), Sainte Croix (2 délégués), Savigny sur Seille (1 délégué), Simandre (3 délégués), soit un total de 34 délégués.

DISSOLUTION DU SIVU ROMENAY-RATENELLE AU 31.12.2013 ET ADHESION AU SIVOM DU LOUHANNAIS A COMPTER DU 01.01.2014 (COMPETENCES ORDURES MENAGERES + SPANC)

- a décidé, à l'unanimité :

- de valider et accepter la dissolution du SIVU ROMENAY-RATENELLE au 31 décembre 2013
- de céder à titre gratuit au SIVOM du Louhannais, à compter de ladite dissolution, l'ensemble des matériels appartenant au SIVU ROMENAY-RATENELLE.

- a décidé, à l'unanimité, de solliciter l'adhésion de la Commune de ROMENAY au SIVOM du Louhannais à compter du 1^{er} Janvier 2014 pour l'ensemble de ses compétences (Ordures Ménagères et SPANC).

EMPRUNT MAISON MEDICALE PLURIDISCIPLINAIRE ET TRAVAUX SUR TOITURES – M.A.P.A. : RESULTAT DE LA CONSULTATION

- a décidé à l'unanimité de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche Comté (Montant : 500 000 €, Durée : 240 mois, Taux Fixe : 3.84%, Echéance : trimestrielle, Frais dossier : 0.20%).

ACHAT D'UN TRACTEUR : M.A.P.A. – RESULTAT DE LA CONSULTATION SUITE A LA REUNION DE LA COMMISSION VOIRIE DU 27.05.2013.

- Monsieur Roger DONGUY est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

- a décidé, par 9 voix pour, 1 abstention et 4 voix contre, de retenir l'offre de l'entreprise Garage MOSSU Fabien – Rue Nouvelle – 71470 ROMENAY pour la fourniture d'un tracteur KUBOTA M135GX-S (avec reprise de l'actuel tracteur RENAULT 751, 4RM) pour un montant de 63 150.00 € HT.

REMPACEMENT DE LA CLOTURE BOIS AUX ABORDS DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE : ETUDE DE DEVIS POUR LA POSE

- a décidé à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise CHEVALIER ENVIRONNEMENT – 01190 OZAN pour un montant de 4955.00 € HT soit 5926.18 € TTC pour la dépose de l'actuelle clôture et la pose des nouvelles barrières.

PROPOSITION D'UN CONTRAT MULTI-SITES PAR GAZ DE France POUR L'ENSEMBLE DES BATIMENTS COMMUNAUX CONCERNES PAR UN CONTRAT GDF

- a décidé de surseoir à statuer jusqu'en fin d'année (GDF n'ayant pas été en mesure de nous éditer une offre compétitive pour la présente réunion).

AMORTISSEMENTS : DEFINITION PAR DELIBERATION DE LA DUREE DES AMORTISSEMENTS

➤ COMMUNE DE MOINS DE 3500 HABITANTS

- a décidé, à l'unanimité, à compter de 2013, d'amortir sur une année, les subventions d'équipement ainsi que les frais d'études dont la valeur est inférieure à 1000 €.

➤ ASSAINISSEMENT

- a décidé à l'unanimité, à compter de 2013, de fixer la durée des amortissements pour l'avenir et de confirmer les amortissements des années antérieures comme suit :

Réseau d'assainissement	50 ans
Frais d'études, de recherche et d'insertion	5 ans
Subventions d'investissement perçues	10 ans

PROJET SEMCODA DE LOTISSEMENT SENIORS : BAIL EMPHYTEOTIQUE ET SOUSCRIPTION D'ACTIONS SEMCODA

- a décidé, par 14 voix pour et 1 abstention, de participer à la prochaine augmentation de capital de la SEMCODA à hauteur de 120 000 € par la souscription du nombre d'actions nécessaire en fonction de la valeur de l'action prime d'émission comprise.

- a décidé d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les formalités nécessaires et subséquentes aux présentes décisions et notamment la signature d'un bail emphytéotique ainsi que la signature du bulletin de souscription et du mandatement en vue de la souscription d'actions SEMCODA.

ASSOCIATION « AU PANIER BRESSAN » : PRISE EN CHARGE DE LA COTISATION ANNUELLE

- a décidé à l'unanimité, de verser à l'Association « Au Panier Bressan » la cotisation 2013 s'élevant à 336 €.

AMIS DU VIEUX ROMENAY : PROPOSITION DE VENTE DE LA PORTE DE VILLE ORIENTALE

- Messieurs Didier GEROLT, Roger DONGUY et Michel RIGOLET, membres de l'association, sont sortis de la salle et n'ont pas pris part au vote.
- a décidé, par 9 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre, d'effectuer une proposition d'achat de la Porte de Ville Orientale auprès de l'association des Amis du Vieux Romenay pour la somme de 6500 €.

CONVENTION D'UTILISATION D'UN CHALET POUR LA SORTIE D'ETE DANS LE CADRE DES ANIMATIONS ORGANISEES PAR GUILLAUME RENOUD

- a validé, à l'unanimité, la proposition de convention d'utilisation du chalet J.E.C. ANDEY à BONNEVILLE (74) pour la période du 19 au 22.08.13 pour un coût de 370€ dans le cadre de la sortie d'été organisée par Guillaume RENOUD.
- autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention d'utilisation et à régler la dépense correspondante.

COMPLEMENT D'ECLAIRAGE AU SEIN DE L'ANCIEN MUSEE DU TERROIR (MIS A DISPOSITION DE LA SOCIETE DES ARTS) : ETUDE DE DEVIS

- Monsieur Pierre FERRARIS est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.
- a décidé, par 11 voix pour et 2 abstentions, de retenir le devis de Monsieur Pierre FERRARIS – Peinture/Revêtement de sol et mur/Electricité – 71470 ROMENAY pour un montant de 1073.62 € HT soit 1284.05 € TTC.
- autorise Monsieur le Maire à valider le devis et passer la commande.

REFECTION DE LA MAISON DE L'INSTITUTRICE « EN GARE » : ETUDE DE DEVIS

- a décidé, à l'unanimité, de retenir le devis de l'EURL Franck MORIN – Maçonnerie Couverture – « Lissiat » - 71470 ROMENAY pour un montant de 580.00 € HT soit 620.60 € TTC.
- autorise Monsieur le Maire à valider le devis et passer la commande.

BLASON DE ROMENAY SUR SUPPORT – ETUDE DE DEVIS

- a décidé, par 14 voix pour et 1 abstention, de valider le devis de DESIGN PUBLICITE – 71500 SORNAY pour un montant de 300.00 € HT pour la fourniture de 2 exemplaires du blason de Romenay sur support bâche PVC enduite.
- autorise Monsieur le Maire à valider le devis et passer la commande.

AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME

- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de permis de construire déposée par Mme DUCROS Jacqueline pour la remise en état et la reconstruction d'une maison d'habitation au lieudit « Granges ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. DEWEERDT Emmanuel pour sa propriété située au lieudit « Loizette » (Ouverture de fenêtres dans toiture) (Accordée le 29.05.2013).
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par M. et Mme DUVAL Raphaël et Christelle pour leur propriété située au lieudit « Rue Nouvelle » (Réfection d'une partie de la toiture).
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par la Commune de Romenay pour la réfection de la toiture du musée de la Volaille + garage situé « Rue de l'Ancien Presbytère ».
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de certificat d'urbanisme opérationnel déposée par Mme LABROSSE pour sa propriété située au lieudit « Les Hôtelets » (savoir si terrain constructible pour maison d'habitation).

A PRIS CONNAISSANCE :

- du protocole / déroulement de la visite officielle du Préfet de Saône-et-Loire et de Mme la Sous-Préfète + inauguration de la maison médicale le vendredi 5 juillet 2013.
- du bilan des tickets vendus pour la garderie pour les mois de mars, avril et mai 2013.
- du courrier de Me MATRAT, Huissier de Justice, concernant la procédure d'expulsion engagée à l'encontre de M. MACCARD.
- du compte-rendu de la réunion préparatoire à l'adhésion des communes de Romenay et Ratelle au SIVOM du Louhannais du 14.05.2013.
- du courrier de réponse du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) acceptant la demande de report de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.
- des modifications des articles du code civil concernant le mariage civil.
- du défibrillateur offert par le Lion's Club.
- du nouveau logo de la marque Saône-et-Loire

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

LE MAIRE,
Didier GEROLT.

